

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2008/0144(CNS)
Procédure terminée	
Secteur de la pêche: action spécifique temporaire destinée à encourager la restructuration des flottes de pêche de l'UE touchées par la crise économique	
Sujet 3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche 3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex